

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un an, 16 fr. Les autres Départements et l'Étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 24, rue Feytaud.

Bureaux et Rédaction: Roubaix: 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5. Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5. — A MONSIEUR, chez M. Henri Lacroix, rue de la Station, 1. — A PARIS, chez les bureaux de publicité. — Le Journal de Roubaix est en vente dans les principales Librairies et Bibliothèques de Paris.

LA PREMIÈRE ANNÉE DU VINGTIÈME SIÈCLE

Le dix-neuvième siècle a fini dans l'apothéose truquée de l'Exposition.

A entendre ses préteurs officiels, il fallait resplendir dans son couchant une lumière qui devait éclairer l'avenir. En réalité, il laissait planer sur notre pays, comme un nuage, la fumée de ses feux d'artifice.

Dans l'héritage mêlé qu'il nous légua, il y a du bien à recueillir, du mal à répudier: ardeurs généreuses et utopies décevantes; progrès scientifique qui développe le bien-être et appétits toujours en quête d'un bien-être plus complet; communications faciles et rapides qui rapprochent les peuples et passions haineuses qui divisent les hommes en un mot, une confusion de tout, dans laquelle se heurtent les choses et les mots.

Il semble que, comme à Babel, on ne se comprend plus. La République, pour les honnêtes gens, est un gouvernement de concorde et de justice, dans lequel chaque citoyen a sa part égale d'influence; elle est pour les autres un syndicat de défense qui s'attache à exclure de la chose commune les Français qui ne partagent pas leur pensée et ne coopèrent pas à leurs intérêts.

La liberté, qui est le respect de tous pour le droit, l'activité et l'opinion de chacun, est devenue, pour certains, la faculté d'abuser du pouvoir pour imposer leurs doctrines et faire leurs affaires.

La fraternité, qui n'est que l'amour du prochain mis en pratique, s'est transformée en lutte de classes, et le patriotisme s'est mué en humanitarisme.

Voici les chaos que doit ordonner le vingtième siècle; l'œuvre est urgente autant qu'elle est grande, mais elle n'avancera guère si les années prochaines ressemblent à celle qui expire.

Le bilan de 1901 est lamentable. Le pouvoir, complice ou esclave d'une secte, a attenté à la conscience des citoyens. La loi s'est levée contre le droit; elle a créé, en France, une classe de parias, qui ne peuvent avoir un domicile, choisir des compagnons de vie, posséder un patrimoine sans une permission difficile à obtenir et facilement révocable. Et, pour montrer qu'il est aussi à l'aise à l'égard de la probité que de la liberté, l'État a mis la main sur leurs biens, comme il avait mis l'interdit sur leur foi.

Tout ce qui constitue la force morale et la force matérielle de la nation est systématiquement combattu, diminué, détruit. On dénie le droit d'enseigner à ceux qui prêchent par l'exemple la doctrine de l'union sociale par le dévouement et l'oubli de soi. En même temps, s'organise, dans l'Université elle-même, une église nouvelle qui n'a pour credo que des négations, vise à briser le lien national du patriotisme, et n'hésite pas à prendre son vrai nom: l'église des « sans-patrie ».

Affaiblir l'armée avant de l'anticiper, tel est l'objectif des rêveurs de frontières ouvertes; ils encouragent les soldats à l'indiscipline, et le gouvernement collabore avec eux en amoindissant l'autorité des chefs. L'officier est assimilé à un fonctionnaire, au moment même où le fonctionnaire est réduit à la pleine servitude qui le destitue du droit individuel de penser et de croire, du droit de famille d'élever ses enfants et de choisir ses relations, du droit sacré de voter selon sa conscience.

La diminution de la fortune publique correspond à cet amoindrissement moral: l'industrie périclité; l'impôt ne rend plus; il faut faire appel à l'emprunt pour solder les dépenses courantes, et le ministre des finances invoque la disette pour obtenir des douanes d'indispensables plus-values, pendant qu'il envoie ses délégués à la conférence de Bruxelles subordonner l'indépendance du législateur français aux convenances des cartels allemands.

Est-ce donc la décadence, l'abaissement de notre influence au dehors, la ruine de notre prospérité au dedans ?

Cr sera ce que nous voudrons. Le sort du pays n'est pas soumis à quelque fatalité inéluctable; il est entre nos mains, et chacun de nous aura la responsabilité des lendemains qu'il préparera.

Les forces ennemies ne sont redoutables qu'à raison du champ qu'on leur laisse. Combattez-les de front, elles s'évanouissent au premier choc de la volonté réfléchie et concordante des honnêtes gens.

Mais l'heure n'est plus des prudences égoïstes, ni des habiles réserves. Si nous ne savons ou ne voulons associer nos efforts, si ceux qui pensent ne parlent pas et ceux qui ont ne donnent pas, quatre ans d'une législature pareille à celle qui finit peuvent entraîner la chute irrémédiable.

Quel est le bon Français qui ne déplore la situation présente ? Prenez garde: celui qui déplore et n'agit pas, n'a plus le droit de se dire un bon Français. Les indécis, les tièdes, les mous, qu'ils le veuillent ou non, sont les complices des sectaires, des internationalistes et des antipatriotes, et les prétendus sages, amis de leur repos et de leurs rentes, qui se sacrifient à l'action électorale ni une démarche ni un denier, auront une responsabilité égale à celle des malfaiteurs qui violent nos libertés, affaiblissent l'armée et dilapident les finances.

L. CADOT,

INFORMATIONS

LES OBSEQUES DE M. HENRY FOUQUIER

Paris, 26 décembre. — Les obsèques de M. Henry Fouquier seront célébrées après-demain, samedi, à midi, en l'église Saint-Pierre-de-Chailiot, où le corps a été déposé hier soir.

LE ROI DES BELGES A PARIS

Paris, 26 décembre. — Le roi des Belges, accompagné de sa fille, la princesse Clémentine, est arrivé cet après-midi à Paris. On sait que Léopold II a l'intention de passer quinze jours sur la côte d'azur, où il se rencontrera avec le roi d'Angleterre.

LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS

Paris, 26 décembre. — Des poursuites vont être exercées par le Parquet contre les petites Sœurs de l'Assomption, à Passy, pour infraction à la loi sur les Associations. C'est M. André, juge d'instruction, qui est chargé de l'affaire.

UN MAIRE REVOQUE

Belfort, 26 décembre. — M. Girardey, maire de Chevremont, (territoire de Belfort), vient d'être révoqué pour avoir, dans un discours, attaqué le ministre et spécialement M. Millerand.

LA CAUSE DE JEANNE D'ARC

Le *Nouveliste de Rouen* dit de bonne source qu'à Rome, les familiers du Vatican affirment que l'avis donné par la Congrégation des Rites, dans sa séance antépréparatoire du 17 courant, pour la cause de la vénérable Jeanne d'Arc, a été favorable.

Le Pape aurait le désir d'abréger les délais qui, doivent séparer les diverses réunions restant à tenir par la Congrégation.

LE GENERAL ANDRÉ RANDBIN AU SENAT

Le général André aurait l'intention de se présenter contre M. Mazeau, à Dijon, aux élections sénatoriales qui auront lieu l'année prochaine, quelques semaines après la mise à la retraite du ministre de la guerre.

LA SANTE DU PAPE

Paris, 26 décembre. — C'est sous réserve que nous vous signalons la dépêche que voici, publiée par l'Agence Nationale: « Rome, 26 décembre. — Le Pape se trouve un peu fatigué à la suite des affluents de Noël auxquels il a voulu assister malgré les conseils de ses médecins. Toutefois, le docteur Lappoini, qui a visité, ce matin, le Saint-Père, s'est borné à lui recommander un peu de repos. »

UN MARIAGE ANNULÉ

Paris, 26 décembre. — Sur la plaidoirie de Me Léon Devin, la première Chambre du Tribunal civil, présidée par M. Dille, vient de prononcer par défaut l'annulation du mariage, contracté à Londres, par le marquis de Bernis, lieutenant de cuirassiers, avec Mme Elisa Rosenbraun, veuve de M. d'Anclon de la Bâtie.

L'annulation était demandée par la mère du marquis de Bernis, dont le consentement n'avait pas été sollicité.

Celui-ci avait quitté illégalement son corps pour aller faire célébrer cette union par un prêtre catholique de Londres et n'avait fait précéder son mariage d'aucune publication en France.

FIDELES A LA FRANCE!

Mulhouse, 26 décembre. — Trois cents jeunes gens domiciliés dans l'arrondissement de Mulhouse viennent d'être condamnés chacun à 100 marks d'amende ou six semaines de prison, pour s'être soustraits par l'émigration au service militaire.

LA CONFERENCE DES SECURES

L'Agence Nationale publie la dépêche suivante que nous reproduisons sous réserve: Berlin, 26 décembre. — Le principal organe des fabricants de sucre avait pu prévoir, pour le plein succès de la conférence de Bruxelles: « Déjà, dit-il, des négociations confidentielles ont eu lieu de la suppression des primes d'exportation ou indirectes entre les puissances intéressées. La France elle-même donnerait son adhésion à cette suppression. »

LA CHALEUR EN EGYPTE

Alexandrie, 26 décembre. — La chaleur est anormale en Egypte. On a constaté 30° au-dessus de 0 au Caire.

CHILI ET ARGENTINE

LA RÉPRISE DES NEGOCIATIONS. Santiago, 26 décembre. — Après la rupture des négociations par le Chili, celui-ci avait présenté de nouvelles propositions qui ont été modifiées par le gouvernement argentin. Le gouvernement chilien a accepté ces modifications et les actes auxquel ont abouti les négociations ont été signés ce soir.

CHOSSES & AUTRES

Dans un salon, on parle du verdict de l'affaire Brière. L'accusé dit mécontents, n'a pas eu de chance avec son système de désignation; il cherchait à se réfugier dans le manque de la procédure. — Et il n'a pu gagner, ajoute une autre personne, que les bois... de justice! — X —

LA PROFESSION DE FOI DE BAUDIN

Nous croyons intéressant pour nos lecteurs de publier la profession de foi adressée par Baudin à ses électeurs en 1848.

Nos sectaires modernes qui, dimanche dernier encore, affirmait par la bouche de M. Waldeck-Rousseau être les administrateurs et les continuateurs de l'œuvre de ce martyr de la cause de la liberté feraient bien de méditer ce document.

DÉPARTEMENT DE L'AIN PROFESSION DE FOI

Compatriotes et amis, Sollicité par un grand nombre d'entre vous, un homme du pays, Adolphe Baudin, médecin à Paris, natif de Nantua, vient aujourd'hui se présenter à vos suffrages.

Républicain dès son enfance, issu d'une famille ayant donné des guerriers à la patrie dans tous les temps difficiles, honneur pur et désintéressé, dont les corrections n'ont jamais varié, je crois que mon tour est venu de me mettre au service de la patrie.

L'heure est arrivée pour les hommes de cœur de se consacrer à la patrie, d'autant plus que, dans les circonstances graves où nous sommes, leur intervention ne saurait avoir lieu, sans un absolu dévouement et sans l'accomplissement de sérieux sacrifices.

Je pense être assez connu de vous tous pour n'avoir pas besoin d'affirmer que toute espèce d'ambition est étrangère à la production de ma candidature. Il importe de bien préciser les bases sur lesquelles je veux qu'il soit élu. Plus de corruption, plus d'intrigues, plus de favoritisme, et tout est pour nous!

La République française, une et indivisible, avec la devise républicaine: Liberté, Égalité, Fraternité. Après cinquante ans de tentatives en faveur de toutes les formes de monarchie, si incontestablement condamnées par les résultats, il est évident qu'en dehors de la République, il ne peut advenir désormais que désordre, anarchie, guerre civile.

Donc, la République est, dès ce jour, la seule forme de gouvernement capable d'offrir aux intérêts de tous une sauvegarde assurée, un système de « conservation », de sécurité et de garanties rassurantes.

Ainsi, je produis mes titres sous l'invocation des principes suivants: « Liberté absolue de conscience; « Souveraineté du peuple exercée par le suffrage direct et universel; « Éducation nationale, commune, gratuite et obligatoire pour tous; « Liberté des cultes; « Organisation progressive du travail industriel et agricole; « Abolition de l'esclavage; « Répartition équitable de l'impôt; « Liberté absolue d'association; « Liberté de la presse et de toute manifestation de la pensée, sauf répression loyale par un jury populaire; « Interdiction de tous les citoyens dans la garde nationale, désormais chargée du maintien de la paix dans la cité; « Le principe électif introduit partout où il est applicable. « Telles sont les bases fondamentales de mon programme de vote. « Je suis heureux pour être élu par vos suffrages à l'insigne bonheur de vous représenter à l'Assemblée Constituante. A. BAUDIN.

M. BRUNETIÈRE

à Genève

M. Brunetière a fait récemment à Genève, une conférence sur l'Œuvre de Calvin. Ce n'est pas un mince honneur pour lui, ni un petit événement pour la ville où il s'est fait entendre.

L'an dernier, l'éminent conférencier parlait à Rome de Bossuet; il y avait de quoi faire un penseur; ce fut ainsi, et dans la « Rome protestante » parloir de Calvin; il y a de quoi flatter un homme qui aime la lutte et la contradiction. Ce titre de « Rome protestante », n'est pas un artifice oratoire inventé par les littérateurs pour orner leur prose; c'est un titre effectif auquel Genève avait un droit de possession; les Genevois y tenaient comme à la prunelle de leurs yeux. Sans doute, il est prétentieux, mais nous aurions grand tort de nous en offenser, ce n'est plus qu'un souvenir historique.

La cité de Calvin a perdu sa noblesse. Les temps, les révolutions, les traités, l'esprit nouveau ne lui ont plus permis depuis cent ans, d'écarter le catholicisme de ses murs et elle est devenue une ville mixte. Déjà les doctrines du Réformateur genevois n'étaient plus, selon l'expression d'un historien de Genève, qu'une insignifiante relique du passé gardée dans la poussière pour le plaisir des érudits. Mais il restait l'intolérance, c'est-à-dire la moeuse du régime politique de Calvin et la grande force conservatrice de son petit État. Encore aujourd'hui, la plupart des protestants en sont pénétrés. James Fazy qui fut, pendant longtemps, président du Conseil d'État de Genève, disait: « Frottez le radical genevois, et vous trouverez le huguenot ». Dans cette ville, la soutane est odieuse; une croix en interdit le port; toutes les congrégations ont été hantées par les Sœurs de charité; l'Église romaine n'est pas reconnue officiellement; qu'on entretienne un fantôme d'Église schismatique, pseudo-catholique, et soi-disant nationale. Si jamais un Jésus venait à s'y établir, une émeute l'en chasserait.

Il y a pourtant à Genève cinq paroisses de catholiques fervents soutenus par un clergé mérité. Leur nombre dépasse même celui des protestants. Par malheur, tous ne sont pas Suisses, car ceux qui pratiquent obtiennent difficilement la naturalisation; c'est le seul obstacle qui s'oppose encore au triomphe définitif du catholicisme.

Les vieux Genevois huguenots le savent bien et le montrent. Après tout, ils n'ont rien de plus à craindre l'intention de la France; ils se débattent contre les catholiques en une persécution brutale et furieuse. Leur chef, Carteret, dont la statue s'élève devant les bâtiments de l'Université, disait: « Nous ne ferons rien, si nous marchons la loi en mains ». Aussi, la loi ne fut pas plus respectée que la justice. Des troupes furent levées, les prêtres chassés de leurs églises et de leurs presbytères. Pendant plus de vingt ans, ils ne purent y rentrer.

Un Carme célèbre, le Père Hyacinthe Loyson, qui avait fait courir tout Paris à ses conférences du Notre-Dame, ainsi qu'il avait eu le malheur de se séparer de l'Église, fut le grand pontife du culte de la dévotion et de l'histoire de Genève; il se réjouit profondément les catholiques qui ont subi les heures douloureuses de la persécution et l'imagine que plus d'un pasteur protestant a ressenti un sourd colère de cette humiliation.

M. Brunetière a parlé comme il convenait à un penseur aussi guéni que lui, — au lieu où il parlait, et aux circonstances. C'est tout dire. Tout en observant une modération respectueuse des opinions des protestants qui l'écoulaient, il a gardé son entière liberté d'opinion et n'a point caché son attachement à l'Église romaine. C'est bien ainsi que doivent triompher les catholiques. « S'il nous est permis, dit-il en commençant, de regretter que le mouvement de la Réforme ait rompu l'unité chrétienne, j'ai cru que cela pouvait se dire avec moins d'horreur et de haine des ouvriers de la Réforme que de sinistre et ardent désir de voir cette unité se reformer de ses débris. »

L'Œuvre de Calvin, selon lui, semble avoir été de transformer l'idée que l'on avait de la religion. Avant Calvin, on ne connaissait que la religion populaire, consolaire pour ceux qui souffrent, naïve pour les simples, pleine d'espérances pour ceux qui sont déshérités des bonheurs d'ici-bas; cette religion se prouvait et entraînait dans les mœurs par le cœur, par les secours qu'elle offrait à tous les besoins de la nature humaine, par ses symboles, par ses cérémonies, ses images, ses fêtes. Avec Calvin, elle devint affaire de raisonnement pur, une philosophie où l'amour ne rayonnait plus.

Aussi, de populaire qu'elle était, et qu'elle est restée chez les catholiques, elle devint aristocratique. Ceux dont l'esprit est faible, ou qui n'ont pas le temps d'enquêter sur les fondements de leurs croyances, de se livrer à la théologie, sont exclus de l'élite étroite des calvinistes. « La vieille femme, pauvre et ancienne, qui rien ne sent, onques lettres ne lut » ni la foi du charbonnier n'ont leur place ici. « Croyez-vous, dit le conférencier, que ce concept aristocratique de la religion convienne à nos âges de démocratie? » Et nous, qui ne nous adressons pas à des Genevois, nous ajouterons: « Croyez-vous que cette doctrine soit chrétienne? »

Enfin, la religion qui était une affaire sociale, devient une affaire individuelle. Dans la société catholique, chacun fait son salut en exerçant la solidarité ou plutôt la charité. Les vivants prient pour les morts, et demandent aux saints de prier pour eux; les bons intercèdent pour les pécheurs et offrent leurs prières, leurs douleurs, leurs sacrifices pour le salut d'autres âmes. Les riches possèdent la richesse pour servir la pauvreté; la charité efface les différences, met tous les hommes au même niveau et les unit. (Mais, dans le calvinisme, chacun travaille pour soi, de son côté, s'occupe de son salut: c'est l'égoïsme conscient ou non, l'égoïsme toujours.

Telle est la substance de ce beau discours. Sans doute, on y trouve beaucoup d'autres pensées, des aperçus vastes, en même temps que des expressions fortes et heureuses, mais l'essentiel est là. M. Brunetière termine par ces mots: « Si l'on convenait que la religion ne peut être ni une affaire purement intellectuelle, ni une « chose aristocratique », ni une « croyance individuelle », j'en éprouverais une grande joie, car il y aurait un grand pas de fait vers une union ou une réunion qui n'a jamais été plus nécessaire que de notre temps. »

Ce vœu de la reconstitution de l'unité chrétienne est celui de Mgr Mermillod. L'illustre prêtre avait fait graver au-dessus de la porte de son presbytère cette devise: « Fides unum ovile. » Qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau. Mais les Genevois répondent à ce vœu par la haine et par l'exil. Dimanche, M. Brunetière était l'invité de l'Université de Genève. Cette invitation témoigne d'un esprit plus tolérant; son vœu se réalisera-t-il? Nous le souhaitons, sans le promettre. J. B.

LES BRISEURS DE CROIX A ARLES. Arles, 26 décembre. — La fabrique de la paroisse Saint-Césaire, à Arles, a assigné devant le juge de paix M. Nicolas, maire d'Arles, pour avoir fait ou laissé démolir la croix qui se trouvait devant cette église, sur un terrain lui appartenant.

Le maire, de son côté, affirme que les briseurs de croix ont agi sans son ordre. La municipalité avait bien décidé l'abatage; mais elle était disposée à revenir sur sa décision. Des émeutes auraient alors agi de leur propre initiative, et voulu assourdir quel même leur haine contre la religion.

Dans tous les cas, l'attention ne doit pas rester impunie! LE CRIME DE CORANCEZ. Une lettre de Brière à sa fille. Paris, 26 décembre. — Le condamné de Chartres a écrit à sa fille Germaine, la veille de Noël, une lettre dans laquelle il proteste de nouveau de son innocence et plaint son enfant d'être désolée par la condamnation qui vient de le frapper.

Cette lettre n'a été remise que ce matin à Mme Destas, la tante de Germaine. En voici le texte: PRISON DE CHARTRES. 24 décembre 1901. Ma chère fille, je pense que tu es à présent édifiée sur le sort de ton malheureux père qui va subir la condamnation que devraient subir ces autres choses pareilles. C'est horrible de voir des choses pareilles. Tu vois, ma pauvre Germaine, dis-moi tout ce que tu veux, ainsi que toute notre famille. Ah! si jamais je n'avais pas vu le jour!

Ce sont des choses à ne pas croire que d'avoir vécu et travaillé honnêtement pour puis élever tous et dire qu'il faut entendre que c'est moi qui ai commis un acte pareil: tout mes enfants que je pleure tous les jours!

C'est horrible de voir des choses pareilles et ce n'était pas la peine de faire sept années pour condamner un innocent sur l'opinion publique!

Les jurés étaient froids d'avance. Il y en avait le moitié qui dormaient, je ne vois que la justice. C'est une justice sourde et aveugle. Elle n'a entendu ni réquisitoire ni plaidoirie.

Mais tu me connais. J'ai toujours été courageux. Eh bien! j'ai juré jusqu'au bout, quoiqu'en ce moment, je commence à m'effrayer. Je suis les conseils de M. Comby. J'ai signé mon pourvoi en cassation. Et dire que je suis innocent!

Je finis ma lettre en t'embrassant d'un cœur de père, mais non d'un criminel comme on veut le dire. C'est une rage tout juste jusqu'à ce qu'on te le retire. EDUARD BRIÈRE. Je suis condamné, mais je ne suis pas plus coupable qu'avant et je mourrai innocent.

LES PROTESTATIONS CONTRE LA CONDAMNATION. Paris, 26 décembre. — La Ligue pour la défense de la liberté individuelle est résolue à faire des démarches auprès de la Cour de cassation de l'arrêt de mort rendu contre Brière, soit déposé. M. Coulon, fondateur de la Ligue a déclaré que si l'arrêt n'est pas cassé par la Cour de cassation la Ligue commencera à agir.

LA GUÉRISON DU CANCER. Paris, 26 décembre. — On parle depuis quelques temps de la découverte probable du microbe du cancer par le docteur Doyen. Un de nos confrères est allé voir ce dernier dans son laboratoire afin de lui demander quelle pouvait être la portée de ses recherches.

Le premier point, dit le docteur Doyen, était de trouver le moyen de cultiver le microbe du cancer. Je suis arrivé, depuis plus d'un an, à faire découvrir dans un million spécial, en y ensemencant des fragments de tumeurs cancéreuses et même non cancéreuses, un microbe que je n'ai jamais retrouvé ailleurs.

Il est indiscutable, aujourd'hui, que ce microbe existe dans ces tumeurs. En est-il la cause efficiente? Nous ne tarderons pas à acquérir, de ce côté, une certitude scientifique.

Pour la fièvre typhoïde, pour le choléra et pour bien d'autres maladies, on est arrivé à découvrir le microbe puisqu'on a constaté la présence constante et exclusive d'un microbe encore inconnu chez les malades atteints de ces maladies. Mais on n'a jamais pu reproduire, en inoculant des animaux avec le bacille du choléra ou avec le bacille typhique, un véritable attaque de choléra ou de fièvre typhoïde.

« Pensez-vous que la solution si désirée puisse être bientôt obtenue? — Le meilleur moyen d'obtenir un résultat serait que les vétérinaires qui observent chez les animaux des tumeurs cancéreuses avec engorgements ganglionnaires me mettent à même de répéter sur ces animaux les recherches que j'ai faites jusqu'ici chez l'homme presque exclusivement, parce que je n'ai pas eu à ma disposition un assez grand nombre d'animaux cancéreux. »

La reproduction chez des animaux de la même espèce, par l'inoculation de cultures de tumeurs identiques, serait la solution du problème.

LA SITUATION EN ALBANIE

Constantinople, 26 décembre. — La situation en Albanie continue à précipiter vivement La Porte. Un chef albanais, Malik Bey, a levé l'étendard de la révolte dans le district de Prezest et de Korfata et

reposés six fois, en leur infligeant des pertes sérieuses, les troupes turques envoyées contre lui. Malik Bey demanda qu'Albanie devienne autonome, et, en fait, indépendante, sous la suzeraineté du sultan. La Porte a offert à Malik Bey une amnistie complète, le rang de général dans l'armée turque et un commandement important s'il voulait déposer les armes. Mais le chef albanais a refusé avec mépris, en menaçant de soulever l'Albanie entière. On considère ici la situation comme fort critique.

La Centenaire DE MENIN

Dans quelques jours la ville de Menin comptera un centenaire parmi ses habitants. C'est une brave femme du peuple qui demeure, avec deux de ses fils collatéraux, au hameau du Coucou.

Mme veuve Leeson, née Barbe Casier, est née à Menin, le 31 décembre 1801. Elle se maria à Gheluwe, le 18 janvier 1828, avec Pierre Leeson. De cette union naquirent huit enfants, dont six garçons et deux filles; sont encore actuellement vivants deux fils, âgés de 74 et 67 ans, et deux filles mariées qui comptent l'une 71 printemps et l'autre 64 ans. Mme Leeson et ses enfants ont donc ensemble 376 ans.

Mme veuve Leeson habite, au hameau du Coucou, l'un des plus importants quartiers extra-muros, une modeste maison d'ouvrier d'aspect très propre. C'est là que l'un de nos collaborateurs l'a rencontrée, entourée de ses deux fils collatéraux, MM. Edouard et Charles Leeson.

Mme veuve Leeson présente bien le type de la



La Centenaire de Menin et ses deux fils

vieille flamande dont elle a conservé le traditionnel costume: le bonnet noir en laine, le fichu croisé sur le poitrinaire, le tablier blanc posé sur le devant de la jupe. Le temps ne semble pas avoir fait trop de ravages sur cette centenaire; la physiologie n'a rien encore et le regard a conservé un certain éclat.

Mme Leeson jouit encore d'une excellente santé et elle n'a d'autre infirmité qu'une surdité dont elle est atteinte depuis quelques années: « C'est malheureux d'être sourde », dit-elle dans son naïf langage — mais quand on est vieux on peut avoir quelque chose, il faut bien souffrir ici bas pour gagner le Ciel!

Mme veuve Leeson est, par contre, merveilleusement encore servie par sa mémoire. Elle a conservé le souvenir des événements les plus saillants de sa longue existence. Elle aime à parler de sa jeunesse, du « Grand Napoléon » et du prestige qu'il exerçait sur le monde entier. Elle se rappelle avec le triste souvenir de Menin, à l'époque de l'occupation par les alliés. Les Hanovriens, les Anglais et les Autrichiens stationnèrent à Menin pendant plusieurs jours et firent sur la place publique un immense feu de joie dont les flammes dépassaient les maisons. En 1813, c'est le bombardement de la ville, plusieurs monuments détruits par l'incendie par l'incendie par l'incendie qui ne fut reconstruit qu'en 1821. Durant l'occupation Mme Leeson s'était réfugiée à Dadizeele: c'est là qu'elle fit sa première communion.

En 1816, la famine sévit sur toute la contrée: Mme Leeson se souvient qu'elle devait se nourrir de feuilles de navet.

Mme Leeson parle aussi de son mariage; son mari était, comme elle, un bon travailleur; il gagnait par jour, six deniers, soit cinquante quatre centimes. Et c'est avec ce maigre salaire qu'elle élèva sa nombreuse famille: « Quand je fus mariée — dit-elle — et que le Bon Dieu m'eût envoyé des enfants, je lui demandais de m'aider dans ma charge et de me conserver à mes enfants jusqu'à ce qu'ils puissent se subvenir eux-mêmes; le Bon Dieu m'a très bien exaucé car aujourd'hui je suis à leur charge. » Le plus jeune de ses deux fils, Charles, qui travaille encore comme ouvrier, protesta contre ces derniers mots avec une tendresse filiale réellement touchante.

La centenaire vogue encore aux occupations de son ménage; elle fait la cuisine, coud, raccommode les vêtements et le linge, ramasse, enrobé, se robe constitution semble lui promettre encore quelques années; c'est le vœu que feront bien des Meninois pour leur vénérable centenaire.

L'avalanche d'Arrondaz

Les obsèques des victimes. Modane, 26 décembre. — Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques des six soldats tués par l'avalanche d'Arrondaz. Le gouverneur de Lyon, le général Zola, les généraux Arrery et de France et un grand nombre d'officiers de la garnison de Chambéry y assistaient. Le général Zola a fait ses adieux aux victimes et a félicité les capitaines Arby, Gropinoy et Bergin et le lieutenant Guioi, qui ont habilement conduit les recherches.

Tous les militaires de la place, suivis d'une foule nombreuse, accompagnaient le convoi.

LES BALLONS DIRIGEABLES

Le traversée de la Méditerranée

Paris, 26 décembre. — M. Santos-Dumont s'apprête à tenter de nouvelles expériences. Hier soir, il est venu au Salon du Cycle pour faire enlever, dès la fermeture, le moteur de dix-huit chevaux avec lequel il a conquis cet inestimable trophée, le grand prix de cent mille francs, créé par M. Deutsch, moteur qu'il avait mis obligamment à la disposition de son constructeur, M. Béchot. Et il l'emporte avec lui, dans sa valise sans doute, ce matin même, se rendant à Monte-Carlo, où il va fixer ses quartiers d'hiver.

Là, au bord de l'admirable baie, un magnifique hangar vient d'être construit sous les ordres et aux frais du prince de Monaco, qui a également mis à la disposition de M. Santos-Dumont son yacht. Un au-